

Commission : Développement durable
Thème : la gestion mondiale des déchets industriels
Auteur : Canada

Le Canada est conscient de l'urgence de la gestion des déchets industriels, bien trop nombreux et souvent extrêmement polluants. Dès la fin du XX^{ème} siècle, de nouveaux pays produisent désormais des déchets industriels, notamment les PVD, ce qui est un problème majeur pour l'environnement. Faute d'accords avec eux, la question à propos de ces déchets reste en suspens, il est temps d'y remédier par le biais d'accords intercontinentaux.

Notre pays est au courant des dangers environnementaux que supposent ces déchets non traités et compte bien y remédier. Au Canada, la question des déchets est encore à améliorer, à cause des faibles mesures de l'ancien gouvernement et de ses objectifs bien trop bas. Dans le monde, ces déchets entraînent une énorme pollution, comme nous pouvons le constater en Indonésie, sur le fleuve Citarum, le fleuve le plus pollué par des macro-déchets au monde. Ces exemples se multiplient, et ce sur tous les continents.

Nous sommes conscients de l'énorme risque sanitaire que représentent ces déchets, notamment les émanations de gaz et la pollution cancérigène des terres et eaux qui sont irréversibles. C'est pour cela que les pays concernés doivent avertir les populations des risques que représentent les déchets non traités et instaurer le recyclage, afin d'assurer un avenir meilleur pour la planète.

D'un autre côté, les multinationales doivent aussi faire un effort. Bien que les pays respectent la convention de Bâle, qui interdit l'envoi de déchets de pays riches vers les pays pauvres, les entreprises délocalisées dans des PVD n'ont pas de scrupules quant aux populations locales. C'est pour cela que ces entreprises auront un rôle majeur à jouer et à assumer : celui de gérer leurs propres déchets indépendamment de leur pays d'origine. Il s'agit dans le cas présent d'une situation bien trop courante.

Cependant, certains pays ont commencé des démarches dans le but de traiter ces déchets. Notre pays veut miser sur ces infrastructures afin d'assurer deux des piliers du développement durable : le pilier économique, car la gestion des déchets crée de l'emploi et le pilier environnemental. Les meilleures solutions quant à la question des déchets sont le stockage et l'incinération, même si ces solutions peuvent être améliorées. Cependant, ceci pourrait créer des inégalités entre régions riches et pauvres. C'est pour cela que nous envisageons la création d'un organisme mondial qui assure et subventionne la gestion des déchets, pour que cette dernière soit une réalité dans tous les pays du globe et non pour les plus riches. Mais, il reste encore des progrès à faire dans ce domaine et les subventions doivent aussi servir pour de futures recherches sur de nouvelles méthodes de gestion des déchets.

Bien que notre pays se soit désengagé récemment du protocole de Kyoto, notre nouveau gouvernement à la ferme intention d'adhérer à des accords et traités, de manière plus ambitieuse qu'auparavant; nous pouvons d'ailleurs le voir à travers nos projets innovants autour de la COP 21 qui s'est déroulé à Paris et par la signature de l'accord universel.

Notre pays mise sur le développement durable et invite les autres pays à faire de même, afin de convertir cette priorité en une nécessité. Pour cela, il faudra l'accord des entreprises les plus polluantes, l'accord de nombreux pays pour l'égalité et une prise de conscience de la communauté internationale. Tout cela sera possible par le biais d'un organisme mondial de la gestion des déchets.